

Points à considérer en matière d'assurance pour les propriétaires d'entreprise et les professionnels constitués en société

L'assurance n'est-elle qu'un outil de gestion des risques pour vous? Que vous soyez propriétaire d'entreprise ou professionnel constitué en société, l'assurance peut vous procurer de nombreux avantages, notamment la possibilité de réaliser des économies d'impôt considérables. Le présent article porte sur trois stratégies d'assurance que vous pouvez mettre en œuvre pour accroître votre épargne-retraite, protéger votre entreprise et aider à maximiser la valeur de votre succession. En prime, comme la souscription d'une assurance peut avoir une incidence sur les états financiers, nous aborderons également le sujet.

Accroître l'épargne-retraite au moyen du régime de retraite assurée d'entreprise

Si vous êtes un propriétaire d'entreprise ou un professionnel constitué en société, une grande partie de votre valeur nette est probablement liée à votre entreprise. Même si vous avez optimisé les possibilités d'abri fiscal offertes par votre régime enregistré d'épargne-retraite (ou régime de retraite individuel) et votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI), vous pourriez envisager d'autres options pour accéder aux fonds accumulés dans votre entreprise afin de financer votre retraite. La mise en œuvre du Régime de retraite assurée d'entreprise peut vous aider à y parvenir au moyen d'une police d'assurance vie permanente et d'un effet de levier pour procurer :

-  une protection d'assurance vie;
-  une croissance des fonds en report d'impôt;
-  une réduction du revenu passif pour préserver la déduction maximale accordée aux petites entreprises;
-  un accès potentiellement libre d'impôt aux fonds ultérieurement;
-  une prestation non imposable versée à votre succession, jusqu'à concurrence du solde du compte de dividende en capital.

Pour mettre en œuvre la stratégie, utilisez le régime de retraite assurée d'entreprise et demandez à votre entreprise de souscrire

une police d'assurance vie permanente en fonction de vos besoins et de ceux de votre entreprise. Veuillez noter que les primes ne seront pas considérées comme un avantage imposable pour les actionnaires si votre entreprise est à la fois le titulaire et le bénéficiaire de la police d'assurance vie. Les primes sont structurées de façon à accumuler une valeur de rachat dans la police, de sorte que les revenus de placement de la police fructifient à l'abri de l'impôt jusqu'à leur retrait.

Quand vous êtes prêt à recevoir un revenu de retraite, vous pouvez utiliser l'effet de levier pour accéder à la valeur de rachat de votre police d'assurance vie. L'effet de levier consiste à demander à votre entreprise de souscrire un prêt ou une marge de crédit par l'intermédiaire de votre institution financière garantis par la valeur de rachat du contrat d'assurance-vie. Les fonds ainsi empruntés par votre entreprise sont utilisés pour vous verser les dividendes imposables ou les primes directement. L'emprunt maximal varie entre 50 et 100 % de la valeur de rachat du contrat.

L'entreprise devra payer des intérêts sur le prêt, mais il arrive souvent qu'un prêt supplémentaire puisse être établi pour couvrir les versements d'intérêts. Les montants cumulés des emprunts doivent respecter les limites de crédit basées sur la valeur de rachat accumulée dans le cadre de la police. On empêche ainsi la banque d'exercer des droits qui peuvent comprendre l'annulation du contrat.

Afin de tirer pleinement parti de cette stratégie d'assurance, vous devez disposer de suffisamment de temps pour pouvoir accumuler, dans le cadre du contrat d'assurance, une valeur de rachat suffisante pour vous assurer le revenu dont vous aurez besoin plus tard.

Le Régime de transfert des actifs d'entreprise : un moyen fiscalement efficace de planifier la relève

Souvent, les propriétaires d'entreprise ou les professionnels constitués en société accumulent des actifs au sein de leur société afin de bénéficier d'un taux d'imposition moins élevé. Il peut en découler une surpondération des placements en titres à revenu fixe dans le portefeuille de la société. Si vous souhaitez diversifier vos actifs tout en maximisant la valeur de votre succession, songez au Régime de transfert des actifs d'entreprise offert par BMO Assurance. Vous pouvez également tirer parti de cette stratégie si vous avez des liquidités excédentaires dans votre entreprise et que vous souhaitez effectuer un placement à imposition différée pour en conserver une partie.

Le Régime de transfert des actifs d'entreprise consiste à faire en sorte que votre entreprise souscrive une police d'assurance vie permanente et transfère une partie de ses placements passifs (de préférence, ceux dont les conséquences fiscales sont minimales au moment de la liquidation) à la police d'assurance, ce qui réduit l'impôt à payer sur le revenu de placement de l'entreprise. Même si l'assureur peut également investir dans des placements similaires, l'abri fiscal permet de prévenir une érosion considérable de la valeur chaque année. Éventuellement, le capital-décès est versé en franchise d'impôt à l'entreprise. Le montant excédant le prix de base rajusté du contrat peut être versé en franchise d'impôt aux bénéficiaires résidents du Canada par l'intermédiaire du compte de dividendes en capital de l'entreprise.

Assurer votre protection et celle de votre entreprise

Pour les propriétaires d'entreprise, divers événements de la vie (p. ex., départ à la retraite, invalidité ou décès) peuvent avoir une incidence sur la propriété et l'exploitation de leur entreprise. Une convention de rachat entre propriétaires d'entreprise offre une certaine protection dans de telles situations. Par exemple, en cas de décès de votre partenaire d'affaires, d'où proviendront les fonds permettant de racheter les actions de ses héritiers? Avoir recours à l'assurance vie pour financer une convention de rachat peut être une façon fiscalement avantageuse d'établir ce type de convention. Les primes sont peu élevées comparativement à la somme forfaitaire qui sera versée. De plus, le produit de l'assurance est versé à l'entreprise en franchise d'impôt par l'intermédiaire d'un compte de dividende en capital aux actionnaires résidents du Canada. Cette stratégie vous permet d'éviter de puiser dans vos propres fonds ou dans les actifs de l'entreprise afin de financer la convention ou de racheter la part d'un propriétaire défunt ou invalide.

Gérer les valeurs des états financiers

Certains professionnels financiers perçoivent l'assurance vie comme une dépense nécessaire pour couvrir une responsabilité

ou un besoin financier précis. L'assurance temporaire est souvent considérée comme couvrant un besoin précis et temporaire, comme une assurance personne-clé, qui est relativement peu coûteuse. L'assurance vie permanente peut être utilisée, mais elle peut être considérée comme trop coûteuse et nuire à la valeur à court terme de la société.

Envisagez plutôt une police d'assurance vie permanente entièrement provisionnée qui tire parti des droits de souscription supplémentaires exonérés d'impôt au-delà de la prime de base requise. L'un des avantages de la surcapitalisation de la police est qu'elle peut servir à réduire le revenu passif de la société. La mesure peut préserver les déductions maximales pour petites entreprises de votre entreprise, qui pourraient autrement être réduites en raison des règles sur le revenu passif. Vous pouvez toujours enregistrer la valeur de rachat à court terme comme un actif du bilan, et votre police couvrira tout de même les besoins en assurance à court terme, comme l'assurance personne-clé.

Lorsque la période déterminée prend fin et que vous n'avez plus besoin de l'assurance, l'entreprise pourrait résilier la police contre la valeur de rachat. Il peut y avoir des répercussions fiscales selon le prix de base rajusté (PBR) au moment du rachat. Toutefois, si l'entreprise n'a pas besoin de liquidités, elle pourrait conserver la police et utiliser la valeur de rachat accumulée pour financer les primes d'assurance futures, ou choisir l'option de prestation de décès libérée. Selon les besoins des actionnaires ou du propriétaire d'entreprise et la conception de la police, la valeur de rachat de la police peut diminuer au fil des ans. Cette valeur de rachat décroissante peut en fait entraîner la baisse de la valeur des actions de l'entreprise. Cette police conçue de façon unique pourrait réduire l'impôt sur les gains en capital des actions au décès. Puisque le PBR pourrait être nul en fonction de l'espérance de vie, la prestation de décès intégrale pourrait être versée sous forme de dividende en capital libre d'impôt à la succession de l'actionnaire décédé.

Votre professionnel en assurance peut trouver la solution qui répond à la fois à vos objectifs en matière de risque et de placement, et à vos besoins en matière de communication de l'information financière.

Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de BMO Assurance ou de nos produits, veuillez communiquer avec votre conseiller en assurance ou avec nous :

BMO Société d'assurance-vie

60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5



1-877-742-5244



bmoassurance.com

